

RAPPORT D'ÉVALUATION FINAL
Évaluation des programmes des études de premier cycle et des supérieures
Institut des langues officielles et du bilinguisme
Cycle: 2022-2023
Le 14 décembre 2023

I. Programmes évalués

- Majeure en français langue seconde
- Major in English as a Second Language
- M.A. en études du bilinguisme

II. Processus d'évaluation (description de la visite)

- Le rapport d'évaluation final des programmes mentionnés ci-dessus a été rédigé à partir des documents suivants : (a) le rapport d'autoévaluation produit par l'unité scolaire, (b) le rapport des deux évaluatrices externes rédigé à la suite de leur visite, ainsi que (c) les commentaires produits conjointement par l'unité et la faculté.
- La visite externe a eu lieu les 14 et 15 février 2023 et les membres de l'équipe évaluatrice étaient Rosa Junghwa Hong, Université de Toronto, et Sylvie Roy, Université de Calgary.
- Lors de la visite, les évaluateurs externes ont rencontré la vice-provost aux affaires académiques, Aline Germain-Rutherford, le vice-provost associé aux études supérieures et postdoctorales par intérim, André Beauchemin, la doyenne de la Faculté des arts, Kathryn Prince, le vice-doyen aux programmes, Marc Charron, le directeur de l'ILOB, Jérémie Séror, la directrice adjointe, Catherine Buchanan, la directrice des études supérieures, Marie-Josée Hamel, la directrice des études de premier cycle, Parvin Movassat, les membres du corps professoral réguliers et à temps partiel, des étudiants et des membres du personnel de soutien.

III. Sommaire des rapports sur la qualité des programmes¹

Forces

« Le campus bilingue est l'une des forces de l'université d'Ottawa et l'ILOB est au noyau de ce qui fait à ce niveau. Avec les programmes de FSL et de ESL... la Faculté des Arts est bien située pour offrir des cours en français et en anglais pour ceux qui désirent acquérir un bilinguisme anglais-français et faire partie de la communauté de l'université d'Ottawa. La distinction des programmes comparée à d'autres... universités canadiennes consiste à faire valoir le bilinguisme. »

L'un des objectifs de l'Université est de « continuer à promouvoir la culture franco-ontarienne et franco-canadienne. L'ILOB est déjà le meilleur endroit pour promouvoir et soutenir cet objectif. »

« Deux composants des programmes qui sont très intéressants pour l'apprentissage du français ou de l'anglais langue seconde est l'engagement communautaire et le régime d'immersion. Ces deux aspects permettent aux étudiants d'utiliser et d'apprendre la langue en contexte, ce qui est essentiel dans l'apprentissage d'une langue seconde. »

¹Extraits tirés du rapport des évaluateurs externes

« Le CCERBAL (Centre canadien d'études et de recherche en bilinguisme et aménagement linguistique), affilié à l'ILOB, permet d'effectuer des recherches novatrices aux tendances actuelles dans les domaines de la didactique des langues. La maîtrise sur le bilinguisme attire des étudiants et permet de contribuer au mandat de l'université en ce qui a trait au bilinguisme. The CCERBAL fait partie de la recherche de pointe mentionnée dans Transformation 2030. »

« Enfin, il faut aussi noter que tout le monde que nous avons rencontré, les professeurs réguliers, les professeurs de langue, les chargés de cours, le personnel de soutien et les étudiants, sont dévoués et se montrent fiers d'être affiliés à l'ILOB. »

Défis

« L'un des défis majeurs que nous avons relevés est d'abord au niveau du personnel. Il semble que l'ILOB profiterait du corps professoral plus grand et divers. »

« Le deuxième défi que nous avons observé dans les programmes FLS et ESL est le test de placement. Les étudiants ne sont pas toujours placés au bon niveau alors les professeurs doivent prendre les deux premières semaines pour faire en sorte que les étudiants soient à la bonne place.... Les tests de placements sont toutefois en révision ce qui permettra de mieux gérer cette partie des cours. »

« Il est possible de mettre l'accent sur le bilinguisme et la francophonie tout en recrutant un groupe plus diversifié de candidatures.... La diversité n'est pas apparente au sein du personnel, du moins des personnes que nous avons rencontrés. La population étudiante est issue de groupes divers, mais pas le personnel. »

IV. Améliorations aux programmes

Les recommandations des évaluateurs externes sont répertoriées dans la réponse et le plan d'action de l'unité, en annexe.

Il est à noter que l'unité scolaire a élaboré sa réponse et son plan d'action en deux phases distinctes. En effet, la première phase s'est basée sur les recommandations telles que retravaillées par le Directeur de l'évaluation des programmes dans le but de les rendre plus concises (recommandations U1, U2, U3, U4 et U5). La deuxième phase quant à elle a été consacrée à répondre à certains détails des recommandations originales des évaluateurs externes omises lors du processus de retravail (recommandations E1, E2, E3 et E4).

V. Sommaire et évaluation des plans d'action proposés²

Les recommandations des évaluateurs externes ont été attentivement considérées par la direction de l'unité scolaire, puis incorporées dans un plan d'action examiné par le comité du Sénat sur l'évaluation des programmes de 1er cycle (CEPPC) lors de sa réunion du 6 décembre 2023 et par le comité d'évaluation des programmes d'études supérieures (CÉPÉS) lors de sa réunion du 14 décembre 2023.

La direction de l'unité scolaire est globalement satisfaite du rapport des examinateurs externes et a accepté de répondre positivement à toutes les recommandations, à l'exception des recommandation E1,

² Les réponses et le plan d'action de l'unité scolaire sont en annexe.

E2, E3 et E4. La justification est fournie à l'annexe 1. Les actions à entreprendre et le calendrier sont clairement définis et ont été approuvés par le décanat de la faculté.

Le CEPPC et le CÉPÉS sont satisfaits des arguments avancés dans la réponse de l'unité scolaire, tant pour les recommandations que l'unité a acceptées que pour celles qu'elle a rejetées.

VII. Conclusion

L'exercice d'évaluation a permis de confirmer la force et la stabilité des programmes offerts et d'identifier des recommandations pour leur amélioration continue. Les membres des comités remercient les évaluateurs externes pour leur évaluation détaillée, les programmes pour la production d'un rapport d'autoévaluation répondant aux exigences du Bureau d'assurance de la qualité, ainsi que toutes les parties prenantes impliquées avec ce processus d'évaluation universitaire périodique.

VIII. Calendrier et échéances

Un rapport d'étape décrivant les actions accomplies et les résultats obtenus sera soumis au plus tard le 15 décembre 2026.

Le prochain cycle d'autoévaluation aura lieu en 2029-2030 et le rapport d'autoévaluation sera soumis au plus tard le 15 juin 2029.

Réponse de l'unité au rapport d'évaluation externe et plan d'action Recommandations U1, U2,U3, U4 et U5

Faculté :

- Faculté des arts

Département :

- Institut des langues officielles et du bilinguisme

Programmes évalués :

- Majeure en français langue seconde
- Major in English as a Second Language
- Maîtrise ès arts en études du bilinguisme

Cycle d'évaluation :

- 2022-2023

Date : Jeudi 27 avril 2023

Commentaires généraux :

Le 26 mars 2023, la direction de l'Institut des langues officielles et du bilinguisme (ILOB), la directrice des programmes de FLS et ESL, ainsi que celle de la Maîtrise en Études du Bilinguisme ont pu prendre connaissance du rapport d'évaluation externe réalisé dans le cadre de l'évaluation périodique de ces programmes.

À la suite de la lecture de ce rapport, les membres du comité d'évaluation de ces programmes de l'ILOB sont satisfaits de la teneur très positive de l'évaluation offerte pour leurs programmes de 1^{er} cycle et d'études supérieures. Comme noté dans le rapport des évaluatrices, les programmes s'alignent directement avec la mission de l'Université d'Ottawa soit celle de promouvoir la francophonie et le bilinguisme au sein de notre communauté. Ces programmes sont identifiés comme offrant une expérience enrichissante par une formation en langue et une application en recherche de grandcalibre.

Les évaluatrices ont souligné que l'ILOB est très bien placé pour promouvoir ces objectifs en permettant aux étudiants d'utiliser et d'apprendre les langues officielles dans le cadre d'une université bilingue, et de travailler avec des chercheurs et un centre de recherche dédié aux questions associés à l'éducation langagière. Elles ont souligné que les étudiants peuvent ainsi profiter d'expériences d'apprentissage innovantes, telles que l'apprentissage expérientiel et l'engagement communautaire, et peuvent collaborer avec des chercheurs experts en didactique des langues avec qui ils peuvent effectuer des recherches novatrices directement liées aux tendances actuelles dans le champ de l'éducation langagière.

Nous sommes ravis que les examinateurs externes aient estimé nos programmes de très grande qualité pour les étudiants et d'une grande richesse pour l'Université d'Ottawa, que la satisfaction des étudiants soit élevée et qu'aucun problème majeur concernant le programme, les objectifs d'apprentissage, les cours ou la gestion des programmes n'ait été identifié.

Le rapport formule cinq recommandations, parmi lesquelles deux sont considérées comme prioritaires. Ces recommandations sont reçues avec intérêt et sont prises au sérieux dans l'exercice de planification et de révision pour assurer le succès et la valeur de ces programmes. Nous sommes convaincus que la mise en œuvre de ces recommandations permettra de renforcer encore plus la qualité de nos programmes de 1^{er} cycle ainsi que nos programmes d'études supérieures. Les recommandations ainsi que notre réponse sont incluses ci-dessous.

Recommandation U1 : Solliciter la création de nouveaux postes au sein du corps professoral et apporter un soutien à l'ensemble des membres de l'ILOB. Dans cette optique, il est recommandé de privilégier l'embauche dans le domaine de la recherche universitaire sur l'enseignement et de l'apprentissage, en accordant une attention particulière à la promotion de la diversité.

Réponse de l'unité :

Nous soulignons notre adhésion totale à cette recommandation visant la création de nouveaux postes au sein du corps professoral de l'ILOB afin d'apporter un soutien global aux activités de l'unité, y compris la prestation de ses programmes. Nous convenons également que ces nouveaux postes devraient renforcer la présence d'une expertise de pointe en recherche et en enseignement de la didactique des langues, tout en diversifiant le corps professoral de l'ILOB.

Il convient de mentionner que la situation précaire de l'unité est aggravée par le fait que nous prévoyons, au cours des cinq prochaines années, le départ à la retraite de quatre professeurs. Ce chiffre représente une baisse de 30% du corps professoral actif à l'ILOB. La création de nouveaux postes prend donc une importance accrue. De surcroît, depuis la visite des évaluatrices à l'origine de cette recommandation, deux autres membres de notre unité ont été nommés à des postes de gestion au niveau de la faculté. Leur capacité à participer activement au sein de notre unité sera considérablement réduite. Il est donc d'autant plus crucial d'effectuer des recrutements pour combler les lacunes identifiées lors de la visite des évaluatrices et qui se sont exacerbées depuis.

Il est également essentiel de souligner que toutes les actions proposées en réponse aux recommandations proposées dans ce document nécessitent une mise en œuvre au sein d'une équipe bien fournie.

L'unité espère vivement que des actions seront rapidement mises en œuvre pour permettre des embauches additionnelles. Nous sommes convaincus que le succès et la pérennité des programmes, jugés importants et de grande valeur pour l'université, dépendent de la capacité à maintenir un nombre suffisant de professeurs au sein de l'équipe professorale de l'ILOB pour assurer la continuité de ses programmes et de ses activités.

Ainsi, nous nous engageons à travailler en étroite collaboration avec les parties prenantes concernées pour garantir la mise en œuvre des mesures appropriées et l'application complète de cette recommandation à travers les actions suivantes.

Réponse du décanat : Le décanat souscrit entièrement à la recommandation et saura appuyer comme elle peut les démarches entreprises en ce sens par la direction de l'ILOB.

* Niveau de priorité : 1. URGENT- ACTIONS IMMÉDIATES REQUISES 2. IMPORTANT- ACTIONS REQUISES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM) 3. SUGGÉRÉ : ACTIONS À DÉVELOPPER ET DISCUTER, ET À METTRE EN PLACE D'ICI LE MILIEU DU CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Priorité * : URGENT – Embauches de professeurs: Identifier les besoins spécifiques en personnel et en compétences

Actions à entreprendre : Embauches de professeurs: Identifier les besoins spécifiques en personnel et en compétences

Identifier les besoins spécifiques en personnel et en compétences: Mener une évaluation approfondie des besoins en personnel et en compétences pour les nouveaux postes, en consultation avec les responsables des programmes et les membres du corps professoral. Produire à la suite de cette évaluation un plan qui identifie les besoins et une ligne de temps indiquant quelles embauches devraient être priorisées.

Attribué à : La direction de l'ILOB en collaboration avec les comités responsables des programmes de 1^{er} et 2^e cycles.

Échéancier : À réaliser dans les 2 mois suivant la réception de la recommandation.

Modification au programme ? Oui/non

Aucune modification directe, immédiate, mais une évaluation approfondie des besoins en personnel et en compétences permettra d'assurer une meilleure adéquation entre les compétences de nouveaux professeurs à embaucher et les besoins spécifiques des programmes de FLS et ESL et de la MA en bilinguisme. Ceci contribuera à améliorer la qualité de l'enseignement et de la recherche au sein de ces programmes. De plus certains ajustements futurs pour améliorer les programmes pourront être réalisés s'il y a assez de professeurs à l'ILOB pour effectuer ces changements et offrir les cours qui s'y rattacheraient (par ex. : renforcer des liens entre les cours FLS/ESL et les milieux socioculturels (richesse de la région de la capitale nationale) ou offrir davantage de cours de maîtrise (une recommandation des évaluatrices externes).

Priorité : URGENT - Travailler avec le bureau des ressources humaines et la Faculté des arts pour élaborer une stratégie de recrutement pour l'ILOB axée sur la diversité et la capacité d'attirer des expertises qui aideront à améliorer nos programmes

Afin de tenir compte des recommandations soulignant l'importance de diversifier le corps professoral, nous proposons d'élaborer une stratégie de recrutement axée sur l'identification et l'attraction de candidats issus de divers horizons, tout en tenant compte des compétences déterminées dans le cadre de l'action 1. Il est essentiel de collaborer avec le bureau des ressources humaines afin de clarifier les principes guidant les embauches visant à promouvoir l'inclusion et la diversité au sein de l'unité, tout en respectant les meilleures pratiques en matière de recrutement pour attirer et sélectionner les candidats les plus qualifiés pour les postes à pourvoir.

* Niveau de priorité : 1. URGENT- ACTIONS IMMÉDIATES REQUISES 2. IMPORTANT- ACTIONS REQUISES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM) 3. SUGGÉRÉ : ACTIONS À DÉVELOPPER ET DISCUTER, ET À METTRE EN PLACE D'ICI LE MILIEU DU CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Attribué à : Le département des ressources humaines de l'université en collaboration avec la direction de L'ILOB, les responsables des programmes du 1^{er} et 2^e cycles, et l'équipe du décanat de la faculté des Arts.

Échéancier : À commencer à mettre en place dès septembre 2023 pour que la stratégie de recrutement soit prête en décembre 2023 pour qu'une demande de nouveaux postes puissent avoir lieu au printemps 2024

Modification au programme

L'intégration de nouvelles perspectives et approches pédagogiques pourrait mener à des modifications de programmes. Cette priorité pourrait aussi avoir un impact positif sur la diversité et l'inclusion au sein de l'unité et enrichir l'expérience éducative des étudiants.

Priorité : URGENTE - Identifier et recruter rapidement des candidats hautement qualifiés pour des postes remplaçants

Actions à entreprendre :

Identifier et recruter rapidement des candidats hautement qualifiés pour des postes remplaçants en septembre 2023 qui mettraient l'accent sur les compétences en recherche et sur l'enseignement, tout en favorisant la diversité. Il est crucial de réaliser ce recrutement pour garantir que l'ILOB dispose d'un nombre suffisant de professeurs pour remplir les rôles administratifs et assurer la gestion quotidienne de l'unité.

Attribué à : La direction, les responsables des 1^{er} et 2^e cycles, en collaboration avec le bureau du doyen, le bureau de la Provost et le bureau de développement de l'université.

Échéancier : Viser à trouver des professeurs remplaçants pouvant débiter au semestre Automne 2023 ou, au plus tard, au semestre Hiver 2024.

Modification au programme

Ces actions, mises en œuvre rapidement, permettront de rétablir efficacement un équilibre optimal entre le nombre de cours dispensés par des professeurs à temps plein et ceux offerts par des professeurs à temps partiel. Ainsi, nous pourrions garantir la présence d'individus pleinement investis, disposant du temps et des ressources nécessaires pour assurer une préparation minutieuse des cours, un développement professionnel continu et un accompagnement personnalisé des étudiants. Il est essentiel d'adopter ces mesures pour renforcer la qualité de l'enseignement et consolider la qualité des programmes visés par cette évaluation.

* Niveau de priorité : 1. URGENT- ACTIONS IMMÉDIATES REQUISES 2. IMPORTANT- ACTIONS REQUISES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM) 3. SUGGÉRÉ : ACTIONS À DÉVELOPPER ET DISCUTER, ET À METTRE EN PLACE D'ICI LE MILIEU DU CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Recommandation U2 : Trouver une façon propre à l'institut de communiquer plus efficacement, revitaliser une dynamique communautaire (négligée pendant la pandémie), engager plus de membres contractuels dans les affaires de l'ILOB, distribuer les tâches plus équitablement afin d'alléger les rôles et charges d'administration et d'enseignement de tous.

Réponse de l'unité :

Cette recommandation est au sein des préoccupations de l'ILOB. Depuis la pandémie, notre souci est de pouvoir communiquer plus efficacement avec notre communauté, allant des membres APTPUO, APUO, administratifs à la population étudiante. Cette dernière année, 2022-23, nous avons pu témoigner de l'importance accrue et la richesse de nos échanges en personne qui ne font que s'intensifier, le temps passant, à mesure que nous reprenons confiance à se côtoyer en présentiel.

Il est à noter que la réalisation et le succès de cette recommandation dépend du nombre et du bon vouloir des membres. La revitalisation d'une dynamique communautaire nécessite des membres APUO engagés sur la durée. De plus, le nombre des membres APUO est en chute libre, et ce depuis une bonne dizaine d'années. (Par ex. : pour l'année 2023-24, quatre collègues ont été mutés hors de notre unité.) Ces départs suscitent une autre problématique où un grand nombre des membres APUO porte une lourde charge administrative. Cet état de fait se retrouve dans bien des départements.

Par ailleurs, il est à noter que le travail de nos membres APUO et APTPUO est régi par deux conventions collectives distinctes et dans celle des membres APTPUO, les heures payées sont uniquement consacrées à la préparation et à la livraison des cours, le travail administratif ne faisant pas partie des fonctions de ces membres à temps partiel, d'où la surcharge du travail administratif de certains membres APUO.

En dépit de cette dichotomie, l'ILOB a souhaité, et ce dès la création de ses statuts, la présence et la voix des membres APTPUO sous forme d'une représentation des professeurs APTPUO dans plusieurs de nos comités et à l'assemblée. Cette représentation est déterminée chaque année selon les exigences de la convention collective APTPUO par le syndicat. La participation de ces représentants est compensée par des points d'ancienneté et assure la participation des membres APTPUO dans les processus décisionnels de l'unité.

Toutefois, l'ILOB pourrait encourager une meilleure inclusion et participation selon les actions suivantes :

Réponse du décanat : Toute action de la part de l'ILOB visant à favoriser l'inclusion et la participation de tous ses membres est à saluer. Dans la mesure où le décanat peut venir en appui à cette démarche, il le fera volontiers.

Priorité * : Suggérée

Actions à entreprendre : Action 1 Lettre de la rentrée associée à la présentation

Une lettre sera envoyée à tous les membres APUO et APTPUO. Celle-ci explicitera toutes les activités de l'année universitaire à venir (midi-pédago, vidéo sur ChatGPT, et autres) et les services qui leur sont disponibles.

* Niveau de priorité : 1. URGENT- ACTIONS IMMÉDIATES REQUISES 2. IMPORTANT- ACTIONS REQUISES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM) 3. SUGGÉRÉ : ACTIONS À DÉVELOPPER ET DISCUTER, ET À METTRE EN PLACE D'ICI LE MILIEU DU CYCLE (DANS LES 4 ANS).

<p>La lettre et la présentation de la rentrée seront aussi affichées sur l'espace Guide des cours à crédit retrouvé sur l'espace Brightspace de l'ILOB pour l'ensemble du corps professoral (APUO et APTPUO). Cet espace s'avèrera être l'équivalent de la salle des profs où tout le monde pouvait se côtoyer et discuter autour d'un café.</p> <p>Cette action permettra au corps professoral d'être à l'affût, non seulement des nouvelles pratiques à mettre en œuvre dans la salle de classe, mais aussi des activités de l'ILOB (présentiel, virtuel, synchrone et asynchrone). Cela donnera l'occasion de les inviter à réfléchir sur des enjeux d'actualité pour l'unité (par ex. : impact de l'émergence de l'intelligence artificielle en salle de classe).</p>
<p>Attribué à : Directrice des études de 1^{er} cycle</p>
<p>Échéancier : Rentrée automne 2023</p>
<p>Modification au programme ? Oui/non</p>
<p>Priorité : Important</p>
<p>Actions à entreprendre : Action 2 Formation continue et accessible à la communauté de l'ILOB</p> <p>Cette action est rattachée à la précédente car elle s'insère dans une diffusion continue des enjeux pédagogiques dans une salle de classe du XXI^e siècle. Ces enjeux sont suscités par des réalités sociétales et technologiques. Une formation continue sera construite et affichée dans l'espace <i>Guide des cours à crédit</i> sous un onglet spécifique <i>Formation continue</i>. Cette dernière sera diffusée sous les vecteurs suivants : midi-pédagos, vidéos, forum de recherche, et autres activités ludiques du Centre Julien Couture.</p>
<p>Attribué à : Comités des études de 1^{er} cycle et du Centre de ressources Julien-Couture.</p>
<p>Échéancier : Cette action aura lieu pendant l'année universitaire 2023-24, et se perpétuera au cours des années selon les besoins spécifiques de l'unité.</p>
<p>Modification au programme ? Non</p>
<p>Priorité : Suggérée</p>

* Niveau de priorité : 1. URGENT- ACTIONS IMMÉDIATES REQUISES 2. IMPORTANT- ACTIONS REQUISES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM) 3. SUGGÉRÉ : ACTIONS À DÉVELOPPER ET DISCUTER, ET À METTRE EN PLACE D'ICI LE MILIEU DU CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Recommandation U3 :

Mettre davantage en valeur les méthodes d'apprentissage novatrices et les recherches qui les sous-tendent, ainsi que les compétences transversales (notamment numériques) promues dans les cours offerts au premier cycle, afin de les rendre plus visibles et explicites au sein de l'ensemble des syllabus.

Réponse de l'unité : Comme on peut le constater dans le rapport des évaluatrices, les méthodes d'enseignement/apprentissage de l'ILOB sont déjà basées sur des approches novatrices en enseignement des langues secondes (par ex. : l'approche actionnelle) : « *l'ILOB fait déjà preuve d'innovation - il comporte des composantes particulières et distinctives notamment en ce qui concerne la technologie, l'apprentissage expérientiel et l'approche actionnelle. Aussi, il existe plusieurs aspects qui contribuent à accroître la qualité intellectuelle de l'expérience étudiante tels que le symposium, les conférences, les ateliers de développement de compétences professionnelles* » p. 8

Nous tenons à souligner que chaque gabarit de plan de cours contient une liste de références bibliographiques de matériels pédagogiques de qualité qui ont été soigneusement sélectionnés en fonction du contenu et du niveau de chaque cours et que ces références sont mises à jour de manière continue. La conception de ces matériels est axée sur l'approche actionnelle qui permet de former les étudiants à devenir des citoyens à part entière, des « acteurs sociaux » qui prennent part à l'environnement dans lequel ils évoluent. Dans cette optique novatrice, plusieurs de nos cours peuvent intégrer la composante de « l'engagement communautaire » qui permet aux étudiants de faire des heures de bénévolat dans la communauté, au sein de différents organismes, afin de mettre en pratique leurs acquis (socio) langagiers ainsi que d'autres compétences transversales, dans leur langue seconde. On peut d'ailleurs voir que le rapport des évaluatrices fait référence à cette possibilité comme étant très intéressante pour l'apprentissage de la langue seconde en contexte : « *Deux composants des programmes qui sont très intéressants pour l'apprentissage du français ou de l'anglais langue seconde est (sic) l'engagement communautaire et le régime d'immersion. Ces deux aspects permettent aux étudiants d'utiliser et d'apprendre la langue en contexte; ce qui est essentiel dans l'apprentissage d'une langue seconde* ». P.5

Cela dit, nous proposons afin de mettre davantage en valeur les méthodes d'apprentissage novatrices et les recherches qui les sous-tendent, ainsi que les compétences transversales (notamment numériques) promues dans les cours offerts au premier cycle les actions suivantes.

Réponse du décanat : L'engagement communautaire et les méthodes d'apprentissage novatrices sont des valeurs et des principes que le décanat défend avec vigueur et continuera de défendre dans l'avenir. Le décanat juge que les mesures de révision de gabarits annoncées ci-dessous sont une importante première étape.

Priorité* : 2

* Niveau de priorité : 1. URGENT- ACTIONS IMMÉDIATES REQUISES 2. IMPORTANT- ACTIONS REQUISES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM) 3. SUGGÉRÉ : ACTIONS À DÉVELOPPER ET DISCUTER, ET À METTRE EN PLACE D'ICI LE MILIEU DU CYCLE (DANS LES 4 ANS).

<p>Actions à entreprendre : Action 1</p> <p>Revoir les gabarits de plans de cours en vue de mettre en valeur et de rendre plus explicites les méthodes d'apprentissage novatrices et les recherches qui les sous-tendent, de façon que ces méthodes, ainsi que les compétences transversales promues dans nos cours du 1^{er} cycle soient plus visibles et plus faciles à repérer dans l'ensemble de nos plans de cours. L'importance de cette mise en valeur auprès des étudiants sera soulignée auprès du corps professoral APUO et APTPUO.</p>
<p>Attribué à :</p> <p>La directrice des études de 1^{er} cycle en collaboration avec les membres du comité des études de 1^{er} cycle (CEPC).</p>
<p>Échéancier :</p> <p>Avant la fin de l'année 2023.</p>
<p>Modification au programme ? Non</p>
<p>Priorité :</p>
<p>Actions à entreprendre : Action 2</p> <p>Il serait possible de rendre plus visible le lien entre les activités pédagogiques de nos cours et les travaux de recherche qui les sous-tendent en utilisant le Centre de Ressources Julien Couture (CRJC) pour créer un compendium pour les étudiants et aux professeurs. Ce compendium offrirait des listes organisées de ressources associées aux cours proposés dans le programme. Bien que cette initiative existe déjà, l'objectif de l'action serait de rendre ces informations plus visibles au grand public. Cette même ressource permettrait également de mettre en valeur et de renforcer les compétences numériques et transversales développées dans chaque cours du programme.</p> <p>De plus, chaque mois, un cours pourrait être mis en valeur dans l'espace physique du CRJC, avec une étagère ou un coin dédié où les étudiants pourraient consulter des ressources pédagogiques et didactiques, des liens vers des articles et des publications pertinents, des vidéos, des enregistrements audio, des exercices interactifs, des tests et des jeux-questionnaires, ainsi que des informations associées au cours en vedette.</p> <p>En mettant en place un tel espace physique, l'ILOB pourrait améliorer l'accès et la visibilité des méthodes d'apprentissage novatrices et des recherches qui les sous-tendent, ainsi que des compétences transversales (notamment numériques) promues dans les cours.</p>
<p>Attribué à : Comités du CEPC et CRJC</p>
<p>Échéancier : Continue</p>
<p>Modification au programme ? non</p>
<p>Priorité : Suggérée</p>

* Niveau de priorité : 1. URGENT- ACTIONS IMMÉDIATES REQUISES 2. IMPORTANT- ACTIONS REQUISES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM) 3. SUGGÉRÉ : ACTIONS À DÉVELOPPER ET DISCUTER, ET À METTRE EN PLACE D'ICI LE MILIEU DU CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Recommandation U4 : Examiner les moyens d’offrir davantage d’occasions aux étudiants inscrits dans le programme de maîtrise, en vue de favoriser l’approfondissement des connaissances dans un domaine spécifique, en cohérence avec la diversité des domaines d’expertise des membres de l’ILOB.

Réponse de l’unité :

Les évaluatrices soulignent que *‘Les cours du BIL offerts en deux langues officielles sont divers et correspondent bien aux spécialisations des professeurs.’* Cependant, elles mettent de l’avant le fait qu’en réalité *‘ils sont peu nombreux et il n’y a pas beaucoup de chance pour les étudiants de suivre plusieurs cours sur un sujet afin de développer et approfondir leur connaissance.’* Elles questionnent la variété des options possibles pour la maîtrise. À ceci nous aimerions répondre que ce n’est pas tant le choix d’options qui limite l’offre de cours (7 cours annuellement, incluant le BIL5001 Practicum), mais bien le nombre d’étudiants inscrits qui a limité l’offre de cours. Or, ce nombre va grandissant (n = 21 étudiants inscrits à l’automne 2021 et n = 23 à l’automne 2022).

Tel que décrit dans notre rapport, la Maîtrise en études du bilinguisme est un programme unique en son genre au Canada, abordant les études sur le bilinguisme sous multiples angles de recherche et d’applications. Le programme propose une variété d’options de cheminements possibles (thèse, mémoire, double diplôme, cours) pour répondre à des besoins et des intérêts différents. Il offre aux étudiants des opportunités de développer des compétences en enseignement et en recherche par le biais d’assistantats et de participer à plusieurs événements organisés au sein de l’ILOB, du CCERBAL et de ses groupes de recherche. Enfin, il promeut le bilinguisme, un mandat central de l’ILOB et de l’Université d’Ottawa.

Nous souhaitons de plus insister sur l’aspect inter/-trans-disciplinaire comme une approche centrale du programme de maîtrise et que l’on considère comme une valeur ajoutée. Les étudiants approfondissent leurs connaissances de manière transdisciplinaire à travers la poursuite de champs d’intérêt dans les thèmes et travaux de nos divers séminaires. Ainsi, nous sommes soucieux par nos méthodes d’enseignement et d’évaluation de permettre l’approfondissement des connaissances et compétences à travers les sous-disciplines en lien avec les études du bilinguisme.

Sachant cela, nous proposons quatre actions concrètes pour opérationnaliser cette 4^e recommandation.

Réponse du décanat : Le décanat appuie toutes les actions annoncées et décrites ci-dessous, dans la mesure où il pourra en assurer la viabilité financière à moyen terme.

Priorité * : 1

* Niveau de priorité : 1. URGENT- ACTIONS IMMÉDIATES REQUISES 2. IMPORTANT- ACTIONS REQUISES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM) 3. SUGGÉRÉ : ACTIONS À DÉVELOPPER ET DISCUTER, ET À METTRE EN PLACE D’ICI LE MILIEU DU CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Actions à entreprendre : ACTION 1 – AUGMENTER LE NOMBRE DE COURS OFFERTS

Offrir plus de cours pour permettre aux étudiants plus de choix optionnels et d’approfondir des thèmes en lien avec les études du bilinguisme.

Offrir annuellement 8 à 10 cours BIL (incluant le BIL5001) : 4 à l’automne, 4 à l’hiver et 1 ou 2 au printemps (BIL5001). Pour ce faire, ajouter :

- Un séminaire BIL optionnel qui mettra en valeur les expertises des professeures nouvellement engagées et assurera une continuité dans les thématiques du programme.
- Un séminaire provenant d’un autre programme qui mettra en valeur des thématiques en lien avec les études du bilinguisme et assurera une continuité dans les thématiques du programme – formaliser l’entente de double cote avec Langues Modernes (Maîtrise en Espagnol).
- Ouvrir nos séminaires BIL à d’autres programmes diplômés pour s’assurer que nos cours recrutent un nombre adéquat d’étudiants pour être maintenus – formaliser l’entente de double cote avec Langues Modernes (Maîtrise en Espagnol).

Attribué à :

La direction et le comité du programme de MA en BIL en collaboration avec les personnes concernées (Département de Langues Modernes, Bureau des études supérieures; Vice-Décanat aux programmes).

Échéancier :

3 à 4 mois : avec une mise en place prévue pour la rentrée 2023-2024.

Modification au programme ? Oui : Demande de modification mineure de programme.

Priorité : 2**Actions à entreprendre : ACTION 2 – RENDRE EXPLICITE LA CONTINUITÉ DES THÉMATIQUES au sein de L’APPROCHE INTER/TRANS-DISCIPLINAIRE DU PROGRAMME**

Revoir les séquences de cours pour les rendre encore plus saillantes, cohérentes et approfondies et ainsi améliorer la continuité explicite entre les cours.

Rendre explicite dans la description de programme et en particulier, dans le cadre du séminaire *BIL5101 Introduction aux études du bilinguisme*, l’approche inter/transdisciplinaire du programme au sein de laquelle les étudiants peuvent être et sont encouragés à approfondir leurs sujets d’intérêts à travers plusieurs cours du programme. De plus le séminaire peut les éduquer à la poursuite de thématiques de manière transdisciplinaire dans leurs lectures et travaux au sein des divers séminaires qu’ils choisiront.

Sur la base d’une offre de 8 à 10 cours annuellement : mettre en valeur des micro-cheminements possibles dans la description du programme et dans les syllabus au sein du programme, par la séquence ‘politiques linguistiques’ par le biais des séminaires : BIL5107, BIL5508 et BIL5509 ou encore la séquence ‘enseignement-apprentissages des langues’ par le biais des séminaires BIL5103, BIL5503 et BIL5105.

Attribué à :

La direction et le comité du programme de MA en BIL en collaboration avec le Bureau des études supérieures (descriptions à reformuler pour l’annuaire/bureau du registraire).

Échéancier :

12 mois : mise en place prévue pour la rentrée 2024-2025.

* Niveau de priorité : 1. URGENT- ACTIONS IMMÉDIATES REQUISES 2. IMPORTANT- ACTIONS REQUISES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM) 3. SUGGÉRÉ : ACTIONS À DÉVELOPPER ET DISCUTER, ET À METTRE EN PLACE D’ICI LE MILIEU DU CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Modification au programme ? Non.
Priorité : 2
<p>Actions à entreprendre : ACTION 3 - AJOUTER UN COURS À L'OPTION THÈSE</p> <p>Offrir plus de cours pour permettre aux étudiants de se spécialiser dans un domaine spécifique.</p> <p>Nous proposons d'ajouter un séminaire à la scolarité du programme de Maîtrise avec option 'thèse' pour permettre aux étudiants de se spécialiser davantage en leur donnant plus d'occasions de rencontrer des thèmes d'intérêt et d'approfondir des connaissances et des compétences transférables dans le projet de thèse.</p> <p>Ajouter des cours à la formation de base en option de 'thèse' :</p> <p>4 → 5 cours : 2 cours obligatoires et 3 cours aux choix.</p>
<p>Attribué à : Personne(s) responsable(s) de l'action 3</p> <p>La direction et le comité du programme de MA en BIL en collaboration avec le Bureau des études supérieures et Vice-Décanat aux programmes.</p>
Échéancier : Échéancier pour l'action 3: 12 mois : mise en place prévue pour la rentrée 2024-2025.
Modification au programme ? Oui. Demande de modification majeure.
Priorité : 3
<p>Actions à entreprendre : Action 4 EXPLORER LA POSSIBILITÉ DE DÉVELOPPER UN PROGRAMME DE DOCTORAT</p> <p>Explorer la possibilité de mettre en place un programme de doctorat pour offrir davantage d'occasions aux étudiants et améliorer l'expérience d'apprentissage des étudiants.</p> <p>Ce programme de 3^e cycle permettrait aux étudiants de la MA en BIL d'approfondir des thèmes et des expertises. Il continuerait d'être à caractère interdisciplinaire et pourrait être offert en collaboration avec d'autres unités de la Faculté des arts, notamment Langues Modernes.</p> <p>Tel que proposé en conclusion de notre rapport d'auto-évaluation :</p> <p>La demande est forte pour un doctorat à l'ILOB, en études du bilinguisme et de manière élargie, en linguistique appliquée. Nous recevons des demandes sur une base hebdomadaire d'étudiants souhaitant poursuivre des études doctorales (et post-doctorales) avec nous, pour nos expertises respectives dans divers champs disciplinaires. Un tel programme conférerait plus de prestige à notre unité, nous permettrait de recruter des candidats d'encore meilleures qualités, faciliterait une passerelle entre la maîtrise et le doctorat, serait une façon unique de pouvoir étudier de manière bilingue et interdisciplinaire.</p>

* Niveau de priorité : 1. URGENT- ACTIONS IMMÉDIATES REQUISES 2. IMPORTANT- ACTIONS REQUISES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM) 3. SUGGÉRÉ : ACTIONS À DÉVELOPPER ET DISCUTER, ET À METTRE EN PLACE D'ICI LE MILIEU DU CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Attribué à : Personne(s) responsable(s) de l'action 4

La direction et le comité du programme de MA en BIL en collaboration avec des membres provenant des parties concernées au niveau facultaire, universitaire et provincial (Vice-Décanat aux programmes, Bureau des études supérieures; Direction d'autres départements; etc.).

Échéancier : Échéancier pour l'action 4

À envisager pour la rentrée 2027-2028.

Modification au programme ? Oui: Mise sur pied d'un nouveau programme de doctorat demanderait de 3 à 5 ans.

Recommandation U5 : Mettre à profit l'expertise acquise relative à l'enseignement à distance durant la pandémie pour explorer les possibilités de stratégies d'enseignement novatrices et d'utilisation des technologies pédagogiques dans tous les cours d'anglais langue seconde et de français langue seconde.

Réponse de l'unité : Nous sommes pleinement en accord avec l'idée centrale de la recommandation, qui consiste à tirer parti de l'expertise acquise en matière d'enseignement à distance et en hybride avant et pendant la pandémie COVID-19. Nous reconnaissons que notre unité possède une solide compétence dans ce domaine, qui doit continuer à être développée et exploitée pour assurer l'avenir de l'unité et renforcer sa capacité, ainsi que celle de l'université, à offrir des cours et des programmes plus flexibles, interactifs et dynamiques en tirant parti des opportunités associées à l'évolution rapide des nouvelles technologies (par ex. : l'utilisation d'applications mobiles pour soutenir l'apprentissage des langues ou l'emploi de systèmes basés sur l'intelligence artificielle).

Nous proposons trois actions pour appuyer et opérationnaliser cette 5^e recommandation:

- ACTION 1: Poursuivre et disséminer nos travaux de recherche afin d'être à la pointe des dernières avancées technologiques pour enrichir nos pratiques éducationnelles
- ACTION 2: Planifier et livrer des formations continues sur l'usage des technologies (émergentes) en enseignement-apprentissage des langues
- ACTION 3: Explorer la possibilité d'une offre de mineures/micro-programmes entièrement en ligne

Réponse du décanat : Le décanat encourage et soutient on ne peut plus pleinement les actions proposées ci-dessous par l'ILOB. Par ailleurs, il convient de souligner ici que l'ILOB a été, en matière d'innovation technopédagogique, un joueur absolument clé lors de la longue période de la pandémie (2020-2022). Le décanat est convaincu que l'ILOB continuera d'être une source d'inspiration en matière de modalités d'enseignement non traditionnelles.

Priorité * : Niveau 2

Actions à entreprendre : Action 1:

- Poursuivre les travaux de recherche sur les affordances des dernières avancées technologiques pour renforcer et disséminer nos connaissances des diverses modalités d'enseignement médiatisées par les technologies, telles que l'enseignement hybride et virtuel. Il est important de prendre en compte l'évolution constante des combinaisons d'apprentissage (présentiel, distanciel, synchrone et asynchrone) et des technologies émergentes qui les rendent possibles (par ex. : classes équipées pour permettre un enseignement bimodal).

Attribué à : Responsables des groupes de recherche de l'ILOB (CCERBAL) et les responsables de programmes de 1^{er} et 2^e cycles.

Échéancier : (en continu)

Modification au programme ? NON

* Niveau de priorité : 1. URGENT- ACTIONS IMMÉDIATES REQUISES 2. IMPORTANT- ACTIONS REQUISES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM) 3. SUGGÉRÉ : ACTIONS À DÉVELOPPER ET DISCUTER, ET À METTRE EN PLACE D'ICI LE MILIEU DU CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Priorité : Niveau 1

Actions à entreprendre : Action 2: Il est important de noter que, depuis l'initiative hybride en 2012-2013 suivie de notre transition virtuelle à l'instar de la pandémie, nous offrons régulièrement des formations aux enseignants et aux assistants sur l'utilisation des technologies pour soutenir diverses modalités d'enseignement. Nous avons donc l'intention de poursuivre la mise en place et la disponibilité de formations continues, en présentiel et/ou en ligne, pour le corps professoral de l'ILOB, axées sur les technologies éducatives susceptibles de soutenir le travail des enseignants de nos programmes. Cette démarche permettra d'assurer que notre corps professoral est à jour dans l'utilisation des outils numériques et des méthodes d'enseignement innovantes (par ex. : webinaire sur l'emploi de l'intelligence artificielle pour soutenir l'apprentissage des langues). En outre, cela favorisera l'échange et le développement de meilleures pratiques entre enseignants et contribuera à améliorer la qualité globale de nos programmes.

Attribué à : Les experts internes à l'ILOB ainsi que nos partenaires clés au sein du CCERBAL qui peuvent être invités à offrir ces ateliers.

Échéancier : En continu, mais il est prévu qu'un horaire de forums et ateliers/midis pédagogues du CCERBAL soit établi pour l'année 2023-2024 à l'automne 2023.

Modification au programme ? Oui/non

La mise en place de formations continues sur les technologies éducatives pour le corps professoral de l'ILOB contribuerait à améliorer la qualité des programmes. Les enseignants pourraient maintenir leurs compétences à jour, expérimenter de nouvelles méthodes d'enseignement et offrir une expérience d'apprentissage améliorée aux étudiants. Les formations favoriseraient également le partage des meilleures pratiques entre enseignants, conduisant à une amélioration globale de la qualité de l'enseignement et une plus grande cohérence dans l'approche pédagogique. En outre, la familiarisation avec les technologies éducatives permettrait de proposer des cours plus flexibles et accessibles, en adaptant l'enseignement aux différentes situations et contraintes des étudiants. Enfin, les technologies faciliteraient l'évaluation et le suivi des progrès des étudiants, permettant aux enseignants d'ajuster leur approche pédagogique en fonction des besoins spécifiques de chaque étudiant, soutenant ainsi leur réussite.

Priorité : Niveau 3

Actions à entreprendre : Action 3 : Pour atteindre une clientèle hors du campus et pour permettre aux étudiants de perfectionner leurs compétences langagières en rajoutant une mineure ou un micro-programme à leur programme d'étude, il convient d'explorer la possibilité de proposer des cours de langue offerts exclusivement à distance. Cette initiative peut aider au recrutement et permettre aux étudiants de progresser dans leurs études en suivant des cours en ligne avec plus de flexibilité. Il sera essentiel de développer différentes stratégies pour tenir compte des réalités spécifiques associées aux clientèles différentes qui suivent des cours de langues (ESL vs FLS).

Attribué à : La directrice des programmes de 1^{er} cycle en collaboration avec le comité du premier cycle (CEPC) en consultation avec les experts en technologie de l'ILOB.

Échéancier : (en continu)

Modification au programme ? Oui/non

En explorant cette possibilité, l'université pourrait envisager de créer des microprogrammes offerts entièrement en ligne pour les étudiants qui ne peuvent pas venir en personne sur le campus. Cette initiative permettrait à l'université de toucher un public plus large et d'offrir des programmes de langue plus flexibles et accessibles.

Réponse de l'unité au rapport d'évaluation externe et plan d'action (supplément novembre 2023) Recommandations E1, E2, E3 et E4

Faculté :

- Faculté des arts

Département :

- Institut des langues officielles et du bilinguisme

Programmes évalués :

- Majeure en français langue seconde
- Majeure en anglais langue seconde
- Maîtrise ès arts en études du bilinguisme

Cycle d'évaluation :

- 2022-2023

Date :

- 29 Novembre 2023

Recommandation E1 : Transformer le statut de deux, au minimum, chargés de cours en NLT pour assurer plus de stabilité dans l'offre des cours de langue, des responsabilités administratives et des services.

Réponse de l'unité : Cette recommandation n'est pas souhaitable car cette catégorie d'employée n'est pas rentable, ni souhaitable pour l'ILOB. Vu leur salaire (de 65 000\$), ces employées ont très peu de responsabilités administratives, et ne s'investissent pas dans le service à la communauté.

Réponse du décanat : Le décanat est d'accord avec la réponse de l'unité

Recommandation E2. : Allouer plus de dégrèvements pour les professeurs qui sont en service d'administration et de recherche.

Réponse de l'unité : L'attribution des dégrèvements revêt du bureau du décanat et non de l'ILOB. Nous n'avons aucun pouvoir décisionnel sur cet enjeu.

Réponse du décanat : Les dégrèvements sont standardisés dans la Faculté des arts, et les dégrèvements dans cette unité sont dans les normes facultaires

Recommandation E3. : Proposer les plans de relève dans tous les domaines de l'ILOB.

Réponse de l'unité : La proposition de plans de relève est souhaitable mais pour l'instant ce n'est pas une priorité.

Réponse du décanat : Le décanat est d'accord avec la réponse de l'unité

Recommandation E4. : Révision des cours de services de FLS et ESL en visant l'intégration des recherches actuelles de la didactique des langues

Réponse de l'unité : Nous rejetons cette recommandation car le rapport d'auto-évaluation démontre l'ensemble des actions prises au cours des sept dernières années sur la livraison des programmes allant de l'enseignement par l'évaluation tout en contribuant à l'expérience étudiante.

Réponse du décanat : Le décanat est d'accord avec la réponse de l'unité